

**Zeitschrift:** Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française  
**Herausgeber:** Le messenger suisse  
**Band:** - (1996)  
**Heft:** 91  
  
**Rubrik:** Votations

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 22.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# Votations

**Le 1<sup>er</sup> décembre prochain le peuple suisse se prononcera à la fois sur la révision de la loi sur le travail et sur une initiative de l'Union Démocratique du Centre (UDC) concernant le droit d'asile. Nous reproduisons page 23, à titre d'information, un texte du Président du parti à l'origine de cette initiative.**

## Révision de la loi sur le travail

Le projet de révision de la loi sur le travail vise à assouplir la loi en vigueur, édictée en 1964. Ce projet est mis en question par les syndicats qui soulèvent deux points de discordance. Le premier point concerne la définition du travail de nuit : actuellement comprise entre 20h et 5h (hiver : 6h), elle devrait passer de 23h à 6h. Le second est relatif à l'absence de texte sur la compensation du travail de nuit. D'autre part, la loi révisée autoriserait le travail de nuit des femmes, jusque là interdit.

## Initiative UDC

L'Union Démocratique du Centre a déposé le 18 octobre 1993 une initiative populaire. Ce projet signé par 110 000 personnes vise à combattre les abus dans le domaine de l'asile. Estimant que la Suisse est soumise à une forte pression d'immigration illégale, l'UDC souhaite un renforcement de la législation en la matière.